



ÉDITO SPECIAL

VŒUX DU MAIRE

Le Maire à votre écoute

Disponible et à l'écoute des Buxois, Mr le Maire Pierre SANIER, vous reçoit avec ou sans RDV les samedis de 9h à 12h. Si vous souhaitez prendre RDV contactez la mairie.

Vous pouvez aussi le joindre au 0682085742.

Chères Buxoises, chers Buxois,

En ce début d'année, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année, pleine de bonheur et de joie, pour vous et vos proches.

J'ai malheureusement la douleur de vous faire part de nombreux décès, dont notamment Monsieur Caillé», notre ami Gilbert. Il était un Homme dévoué et serviable. Reconnaissable sur son vélo, il était très impliqué dans la vie de notre village. Au nom du conseil municipal, j'adresse mes condoléances à l'ensemble des familles affectées par le deuil.

Notre village s'est engagé dans de nombreuses démarches qui visent à valoriser son caractère rural et développer une réelle stratégie de valorisation de ses espaces publics tout en intégrant le volet environnemental dans chacune de ses réalisations. Le travail paie toujours, aussi, le jury régional des villes et villages fleuris vient de nous honorer de la 1^{ère} fleur. Félicitations au personnel communal et à vous qui embellissez vos maisons.

Cette solidarité, ce dynamisme Buxois se retrouve dans nos écoles et également dans nos associations généreuses qui tissent un lien social, le font vivre et portent haut le nom de BÛ. Tous mes vœux les accompagnent, tant elles participent à l'attractivité croissante de notre village.

De l'idée à la concrétisation, le temps est long pour chacun des projets que le Conseil Municipal a initié. C'est au terme de procédure complexe, conduite par les administrations et pilotée par les élus, que nous pouvons ensuite passer à la réalisation d'un projet. Aussi, 2023 sera une année charnière, qui verra éclore les principaux axes :

- Aménager le centre village ;
- Augmentation des prestations de services en mairie ;
- Arrivée de nouveaux services publics.

Afin de compléter notre communication, un bulletin d'information en A3 viendra régulièrement développer un sujet de notre vie quotidienne.

Je vous renouvelle mes vœux à l'aube d'une année qui verra s'étoffer les services publics dans notre village !

Prenez soin de vous.

Bien cordialement,
Votre Maire
Pierre SANIER



Mairie de Bû

Place des Halles 28410 Bû
Tèl. : : 02 37 82 10 27

 mairie de Bû 28410

Toute l'actualité sur www.bu-28.fr

Notre Député Olivier MARLEIX et notre Maire Pierre SANIER ont défendu auprès des services de l'État l'implantation d'une institution militaire garante de la sécurité, de la paix de nos concitoyens, et de la protection de leurs biens.

Aussi un communiqué plus large vous sera présenté ultérieurement.

ZOOM sur l'année 2022

Maisons France Services : les services publics près de chez vous !

En 2022, notre village a été labellisée France SERVICES, un label national. Faire ses formalités administratives n'est pas toujours évident dans nos territoires ruraux,

A votre disposition, un guichet unique permet à tous d'accéder aux services publics en étant accueilli par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches administratives du quotidien.

Les objectifs 2023 : Organiser de nouvelles permanences et ateliers répondant aux besoins de chacun.

Par exemple, autour des économies d'énergies ou encore comment préparer son dossier de retraite.



En amont des décisions de l'État, notre politique depuis 2014 est de rendre moins énergivore les consommations de la commune et de diminuer les frais de fonctionnement.

Mieux contrôler les températures dans les bâtiments communaux, généralisation de l'éclairage basse consommation dans les bâtiments municipaux, gestion de l'eau chaude et de l'éclairage public, campagne de sensibilisation aux éco-gestes, la municipalité déroule son plan de sobriété énergétique,



- Création de la boucherie - place des Halles
- Extension de la zone d'activités



LE CIMETIÈRE

Rénové avec un espace de dispersion des cendres et un columbarium. La gestion administrative et la mise en conformité sera finalisée en 2024.



L'ÉGLISE

Le programme de sécurisation, de restauration de la structure, des intérieurs et de préservation des objets a été entrepris.

La restauration des objets mobiliers et des tableaux inscrits au titre des monuments historiques a été effectuée.



LA VOIRIE ET LES TRAVAUX



RÉHABILITATION DES TROTTOIRS

- Route de Dreux
- Rue du Clos Saint Antoine
- Rue du Château

Continuité PMR

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX :

- Rue du Château
- Rue du Clos Saint Antoine
- Les Noblets et les Roberts

LA ZONE BLEUE

Mise en place des stationnements en zone bleue, deux agents communaux sont aujourd'hui assermentés afin de veiller aux respects des règles;



LA CUISINE CENTRALE – ECOLE DE BÛ



Mise en place de la mutualisation des repas, alimentation de plusieurs communes voisines, production de 500 repas /jour

MICRO-CRÈCHE

En lieu et place de l'ancienne poste, place des Halles des travaux de rénovation et d'aménagement ont été effectués par les agents des Services Techniques en vue de l'ouverture prochaine de la micro-crèche.



Flash spécial

NOTRE COMMUNE EST ENVAHIE.....

Les chenilles processionnaires ont fait leur réapparition dans nos sapins et pins.

L'homme ainsi que les animaux de compagnie en sont aussi menacés.

En effet, ces chenilles possèdent sur leur face dorsale un appareil urticant composés de micropoils projetés en l'air lorsque la bête se sent menacée.

Elle libère une toxine, protéine urticante qui provoque d'importantes réactions allergiques (cou, mains, visage) mais aussi des troubles oculaires voire respiratoires.

Le danger est aussi important pour les animaux domestiques tels que le chien pouvant aboutir à la mort de l'animal.

L'ennemi naturel de cette chenille, entre autres, est la mésange qu'elle soit bleue ou charbonnière. Il faut leur faire des nids.

Il n'en reste pas moins vrai qu'il faut réagir immédiatement lorsqu'il est constaté des cocons dans les arbres (grosses boules blanches).

L'inaction conduit à la prolifération de ces nuisibles par une fécondation transmise par les papillons issus de la chenille qui eux-mêmes pondent et donnent des larves qui contribuent au cirque infernal.

Que chacun prenne conscience du danger de propagation en scrutant ses arbres, en particulier les pins, et détruire les cocons pour l'intérêt de tous.

Il existe des spécialistes pour ce genre d'intervention y compris dans notre village.

RETOUR SUR IMAGES



Signature Centre-Bourg



OUVERTURE PROCHAINE
de la micro-crèche
Le Village des Lucioles
située 10 place des Halles,
28410 Bû